

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION OU DU GROUPEMENT

a) Liste des détenteurs de capital (ou liste des membres associés dans le cas d'un groupement d'agriculteurs) :

Nom/Prénom/Raison sociale	JA ⁽¹⁾ oui/non	Si JA, projet prévu au Plan d'Entreprise oui/non	Jeune installé sans aide ⁽²⁾ oui/non

L'exploitation ou le groupement d'agriculteurs est certifié en agriculture biologique :

- oui, totalement
 oui, partiellement
 non

⁽¹⁾ JA = Jeune agriculteur tel que défini dans l'art. 2.1 du R. (UE) 1305-2013 au moment de la demande d'aide, qui est en cours d'installation comme chef d'exploitation ou qui s'est installé depuis moins de 5 ans.

Le JA remplit les 4 conditions suivantes :

- 1) ne pas être âgé de plus de 40 ans au moment du dépôt de la demande d'aide,
- 2) disposer de la capacité Professionnelle Agricole (CPA), condition de diplôme complétée du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP),
- 3) avoir déposé une demande d'aide à l'un des dispositifs du PDR, postérieurement ou simultanément au dépôt de sa demande d'aide à l'installation, ou être considéré comme installé avec le bénéfice des aides à l'installation depuis moins de 5 ans
- 4) les investissements prévus dans la demande d'aide au dispositif du PDR doivent être inscrits dans le projet de développement de l'exploitation (cf. Plan d'Entreprise).

⁽²⁾ jeune installé sans aide = jeune installé avant l'âge de 40 ans et il y a moins de 5 ans, sans aide à l'installation mais ayant suivi le parcours d'installation et validé un Plan de Professionnalisation Personnalisé

b) Zone Massif vosgien

Pour les exploitations agricoles

La commune du siège de l'exploitation est située dans la zone « massif vosgien » ⁽³⁾

- Oui
 Non: part de la SAU de l'exploitation située dans une ou des communes de la zone massif vosgien: _____ %
 Sans objet

Pour les groupements d'agriculteurs

La commune du siège du groupement est située dans la zone « massif vosgien » ⁽³⁾

- Oui
 Non: part de la SAU totale des exploitations associées située dans une ou des communes de la zone massif vosgien : _____ %
 Sans objet

⁽³⁾ La liste des communes concernées par la zone Massif vosgien est consultable au lien suivant : <http://www.europe-en-alsace.eu/mesure/strategies-filieres-et-ou-de-territoire/>

LES ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande à bénéficier des aides au titre du dispositif « Investissements productifs répondant à des stratégies de filières et/ou de territoire ».

J'atteste sur l'honneur :

- Respecter les règles d'éligibilité temporelle rappelées dans la notice,
- Ne pas avoir sollicité pour le même projet / les mêmes investissements, une aide autre que celles indiquées sur le présent formulaire de demande d'aide,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle figurant dans la notice,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et ses annexes ainsi que dans les pièces justificatives jointes,
- N'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé.

Je m'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A informer la Région de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A mettre en place la communication sur le soutien de l'Union européenne (règles détaillées dans la notice)
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce projet respecte les normes en vigueur,
- A ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « plan de financement du projet »,
- Pendant une durée de 5 ans à compter de la date du paiement final de l'aide FEADER et des aides nationales:
 - Le cas échéant, à poursuivre mon activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon activité ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
 - A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides,
 - A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet,
- Pendant 10 années à compter de la date de signature de la décision/convention d'attribution de l'aide FEADER :
 - A détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente: notamment factures acquittées et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses de rémunération (rapport détaillé d'activité), état récapitulatif des dépenses certifié, état récapitulatif des recettes certifié, comptabilité...
 - A permettre / faciliter l'accès à mon entreprise / ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles.
- Dans le cas où je suis(nous sommes) bénéficiaire(s) d'un financement de l'Agence de l'Eau pour l'acquisition d'un matériel spécifique de gestion des surfaces en herbe, je m'engage (nous nous engageons) à maintenir ou augmenter mes(nos) surfaces en herbe dans l'aire d'alimentation de captage et de façon globale sur l'exploitation pendant au moins 5 ans à compter de la date de la présente demande d'aide.

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union.

Je suis informé(e) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt et la Région. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la Région.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise je n'autorise pas⁽¹⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽¹⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à _____, le _____

Signature(s) du (des) demandeur(s) et cachet :

CONTACTS ET DEPOT DE LA DEMANDE D'AIDE

Dépôt des demandes d'aide à l'adresse suivante :

Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Service développement rural
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 15 38 80

Contacts complémentaires :

Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Direction de l'Agriculture et de la forêt
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 15 69 16

Agence de l'Eau Rhin Meuse

Rue du Ruisseau
BP 30019 ROZERIEULLES
57131 MOULINS LES METZ CEDEX
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 87 34 47 00

Pour en savoir plus, consulter le site internet: www.europe-en-alsace.eu

ANNEXE : ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les éléments complémentaires doivent nécessairement être remplis par les demandeurs. Ils sont utiles à la sélection des projets, à la vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation et à renseigner des indicateurs nécessaires au suivi du programme.

1/ La production concernée par le projet est engagée dans une production sous signe officiel de qualité ou sous cahier des charges régional (ou une certification de ce type est prévue dans le projet) :

oui non

Si oui, préciser :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Appellation d'origine protégée (AOP) | <input type="checkbox"/> Agneau terroir d'Alsace | <input type="checkbox"/> Viande bovine et porcine « Burehof » |
| <input type="checkbox"/> Appellation d'origine contrôlée (AOC) | <input type="checkbox"/> Asperges d'Alsace | <input type="checkbox"/> Agriculture biologique |
| <input type="checkbox"/> Indication géographique protégée (IGP) | <input type="checkbox"/> Foie gras fermier d'Alsace « Gänzeliesel » | <input type="checkbox"/> Autre (s) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Spécialité traditionnelle garantie (STG) | <input type="checkbox"/> Porcs sur paille | _____ |
| <input type="checkbox"/> Fruits & Légumes d'Alsace | <input type="checkbox"/> Fleurs et plantes d'Alsace | |
| <input type="checkbox"/> Label rouge (LR) | | |

3/ Le projet a un impact positif sur l'amélioration du bien-être animal :

oui non

Si oui, préciser :

4/ Le projet s'inscrit dans une démarche collective :

oui non

Si oui, préciser laquelle : _____

5/ Le projet prévoit une création d'emplois :

oui non

Si oui, préciser le nombre d'équivalent temps plein (ETP): _____

6/ L'exploitation est adhérente à un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) ?

oui non

7/ L'exploitation est-elle engagée dans une démarche Haute Valeur Environnementale (HVE) ?

- oui, HVE niveau 2
- oui, HVE niveau 3
- non

8/ L'exploitation met en œuvre une MAEC système ?

- oui, en cours de contractualisation
- oui, engagement
- non

- SI oui :
- SHP1 : Opération individuelle système herbagers et pastoraux
 - SHPC : Opération individuelle système herbagers et pastoraux (surfaces cibles)
 - SGN1 : Opération systèmes grandes cultures – niveau 1
 - SGN2 : Opération systèmes grandes cultures – niveau 2
 - SPM1 : Opération systèmes polyculture-élevage d'herbivores « dominante élevage » - Maintien
 - SPE1 : Opération systèmes polyculture-élevage d'herbivores « dominante élevage » - Evolution

9/ Quelle est l'orientation technico-économique principale de l'exploitation (OTEX) : case à cocher

Viticulture d'appellation		Grandes cultures et herbivores (polyculture élevage)		Polyélevage orientation herbivore (compris chevaux)	
Autre viticulture		Bovins lait		Porc engraissement	
Arboriculture		Bovins lait et viande		Truies reproductrices	
Autres fruits en cultures pérennes		Bovins viande engraisseur		Poules pondeuses	
Plantes à parfums, aromatique et médicinales		Bovins viande naisseur		Poulets de chair	
Fleurs et horticulture diverse (dont champignon, etc..)		Veaux de boucherie		Autres volailles	
Légumes frais de plein champ		Ovin lait		Polyélevage orientation granivore	
Maraîchage (dont melon et fraise)		Ovin viande		Palmipèdes foie gras	
Oléiculture		Caprin lait		Autres palmipèdes	
Riz		Caprin viande		Abeilles	
Tabac		Ruminant mixte		Autres associations (hors abeilles)	
Céréales oléoprotéagineux et plantes sarclées (grandes cultures)		Lapins		Exploitation(s) non classée(s) : _____	
Polyculture		Autres herbivores (dont chevaux)			

10/ Si exploitation agricole, surface de l'exploitation agricole : _____ ha

11/ Situation vis-à-vis du Règlement Sanitaire Départemental / Installation Classée pour la Protection de l'Environnement :

- RSD
- Déclaration ICPE
- Enregistrement ICPE
- Autorisation ICPE
- Sans objet

12/Eléments nécessaires à la vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation :

Critères liés au domaine environnemental :

Le projet a un impact sur :

- la diminution des intrants (engrais de synthèse, produits phytopharmaceutiques,..)
- diminution des pollutions diffuses ou ponctuelles par les produits phytosanitaires
- amélioration de la maîtrise des doses d'engrais ou de produits phytosanitaires épandus
- l'économie de la ressource en eau
- l'accroissement de la biodiversité de l'exploitation (biodiversité naturelle ou cultivée)
- l'environnement par le recours à des énergies renouvelables
- l'environnement par l'utilisation de biomatériaux pour le projet (construction, isolation,...)
- l'environnement par l'utilisation d'un système alternatif de traitement des effluents
- le bien-être animal

autre(s) critère(s), à préciser : _____

Préciser de quelle manière le projet répond à tous les points cochés :



le projet est mené en cohérence avec :

- engagement de l'exploitation dans une démarche environnementale reconnue (certification environnementale de niveau 3, réseau DEPHY, Production Fruitière Intégrée...), préciser la quelle : _____
- contractualisation de MAEC
- autre, à préciser : _____

Préciser de quelle manière le projet répond à tous les points cochés :

Critères liés au domaine économique :

- augmentation du ratio EBE/chiffre d'affaires
- diminution du niveau des consommations intermédiaires de l'exploitation
- diversification de la production (diminuant le risque financier pour l'exploitation)
- amélioration de l'EBE et des capacités de prélèvement des exploitants
- autre, à préciser : _____

Préciser de quelle manière le projet répond à tous les points cochés :

Critères liés au domaine social:

- projet ayant un impact sur l'amélioration des conditions de travail (exemple : diminution de la pénibilité, de l'exposition aux matières toxiques, réduction du temps de travail...)
- acceptabilité sociale du projet
- projet collectif
- autre critère, à préciser : _____

Préciser de quelle manière le projet répond à tous les points cochés :
